CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pourquoi te présenter au Conseil Municipal des Jeunes ?

- ➤ Parce que tu veux participer activement à la vie de ton village ;
- ➤ Parce que tu veux pouvoir exercer pleinement ton rôle de jeune citoyen en devenant un membre important et décisionnaire dans les actions qui pourront se réaliser ;
- Parce que c'est une expérience passionnante et inoubliable qui te fera découvrir le monde politique et qui sera pour toi aussi enrichissante intellectuellement que socialement.

Conditions pour être candidat

- ➤ Habiter Vergèze (fournir un justificatif de domicile);
- Avoir entre 10 et 15 ans (fournir le livret de famille ou une pièce d'identité);
- Renseigner le formulaire de candidature et l'accompagner de l'autorisation parentale signée.

Comment te porter candidat?

Dans un premier temps, complète le dossier d'inscription ci-après puis, retourne-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant le vendredi 18 avril 2025 à 16 heures.

⚠ Tu peux te présenter seul(e) car l'ensemble des candidats sera ensuite réuni pour former des listes.

Déroulement de l'élection et dates à retenir

Le mode de scrutin est identique à celui des élections municipales dans les communes de plus de 1 000 habitants : scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.

Les listes doivent être complètes (10 candidats), sans modification de l'ordre de présentation et être paritaires (5 filles et 5 garçons).

Réunion de préparation : avril/mai 2025 (date à déterminer)

Campagne électorale : du 17 au 31 mai 2025

Elections : les samedis 07 et 14 juin 2025

Parents, comment ça marche?

Ce Conseil Municipal des Jeunes a pour but d'élaborer des projets et d'organiser leur réalisation, d'exercer les jeunes à une citoyenneté active et responsable, de les préparer à la vie d'adulte et d'administré, de participer à la démocratie locale, de les sensibiliser aux sujets d'actualité de leur village. Le CMJ sera présidé par Madame le Maire (pas de « jeune Maire ») et encadré par un comité de pilotage composé de deux conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal au sein de la commission Cohésion sociale et Jeunesse, qui veilleront au bon fonctionnement des groupes de travail, et aideront les jeunes élus à mettre en œuvre leurs actions. Pour cela, les membres devront s'engager et s'investir pour le bon fonctionnement de l'instance durant **trois années** (au maximum une réunion par mois).

Élus référents : Jean-Marc PASCUSSI et Marc-Olivier CAZE



DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Conseil Municipal des Jeunes 2025-2028 À renseigner par le candidat

<u>Photo</u>	Nom:				
	Téléphone (si existant) :/// E-mail :				
Je soussigné(e)					
Quels sont tes loisirs et/ou activités extrascolaires ? :					
Quelles seraient tes propositions concernant les thèmes suivants ? : > Vie des jeunes					
> Environnement					

 Solidarité et citoyenneté 		
> Autre (proposition libre)		
Fait à :		Le / 2025
Signature:		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Cohésion sociale en vue de recenser les candidatures et de pouvoir joindre les jeunes élus et leurs représentants légaux. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service Cohésion sociale.

Les données sont conservées pendant 3 ans, durée du mandat.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement ou vous opposer au traitement de vos données.

Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.



AUTORISATION PARENTALE

Représentant légal 1

Signature(s):

Nom:	Prénom :	
	,	
Téléphone :////	E-mail:	
Représentant légal 2		
Nom:	Prénom :	
_		nt etc.):
		père, mère, tuteur), autorise l'enfant à se porter candidat au Conseil
Municipal des Jeunes (CMJ) de Ve		•
☐ J'autorise le droit et la diffusion Facebook, magazine municipal, pre	-	mmunication de la Ville (site internet,
☐ J'autorise les adultes encadra nécessaires par l'état de l'enfant.	nts à prendre, le cas échéant, toute	es mesures d'ordre médical rendues
☐ J'autorise mon enfant à emprus adultes encadrants.	nter les transports lors d'activités ex	térieures et/ou à être véhiculé par les
	seul après chaque réunion de Conseil cher (une pièce d'identité sera deman	Municipal des Jeunes ou autorise les adée) :
-		
-		
-		
Fait à :		Le / 2025

4